



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 023-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 16 mars 2022, le Règlement numéro 023-01, intitulé « *Règlement numéro 023-01 modifiant le Règlement numéro 023 dans le but d'ajuster l'allocation de déplacement des membres du comité consultatif d'urbanisme* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 17 mars 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE